



HAL
open science

Avant-propos LA “ GESTION ” À L’EPOQUE ROMAINE

Armand Hatchuel, Benoit Weil

► **To cite this version:**

Armand Hatchuel, Benoit Weil. Avant-propos LA “ GESTION ” À L’EPOQUE ROMAINE. Entreprises et Histoire, 2018. hal-01972113

HAL Id: hal-01972113

<https://minesparis-psl.hal.science/hal-01972113>

Submitted on 11 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La « gestion » à l'époque Romaine

Avant-propos à l'article de Moira Créte.

Armand Hatchuel, Benoit Weil

Entreprises et histoire 2018, n° 90.

L'article que publie Moira Créte a une histoire qui mérite d'être connue. D'abord parce que la recherche dont il est issu ne pouvait être menée que par une spécialiste de l'histoire Romaine, disposant des compétences linguistiques et historiographiques qui permettent d'explorer l'ensemble du corpus connu de cette civilisation. Or, de telles compétences sont totalement improbables chez les spécialistes de l'histoire des entreprises, y compris de ceux qui remontent aux premières compagnies italiennes. Ensuite, parce que la question posée – les origines, le sens et la place de « *gerere* » à Rome – ne faisait pas partie des questions habituelles des spécialistes, sauf exception, de Rome. En revanche, tous ceux qui étudient les entreprises ou même l'histoire de la modernité, savent à quel point la notion de « gestion » y occupe une place importante et persistante. Depuis le milieu du 19^e siècle, la « gestion » est considérée comme une activité indispensable à la vie des affaires, à l'industrie et à toute collectivité organisée. La figure moderne du dirigeant d'entreprise est inséparable des doctrines de la bonne gestion, et des approches scientifiques de la gestion qui émergent avec force, au début du 20^e siècle, avec le tournant Fayolien¹ et avec le Taylorisme. Tout au long de ce même siècle, la multiplication des formations à la gestion des entreprises a été un des mouvements marquants de l'enseignement supérieur. Enfin, les sciences de gestion ont rejoint l'archipel des disciplines académiques dans les années 60.

Pourtant, à la fois dans la culture commune et dans la culture savante, la notion de « gestion » reste marquée par des significations contradictoires et un statut philosophique mal défini ou proche de l'action la plus triviale. Dans le champ politique, elle est souvent évoquée comme un repoussoir : dire d'un gouvernement « qu'il en est réduit à la gestion », c'est dire qu'il ne porte plus de projet, de vision, ou de stratégie susceptible de provoquer l'adhésion des citoyens. Même s'il reste difficile de concevoir l'action d'un gouvernement dont la réussite politique s'accommoderait d'une « mauvaise gestion ». A l'inverse, on dira d'un dirigeant d'entreprise qui a procédé à des renouvellements importants de son activité qu'il a « bien géré » la modernisation de sa firme. Bref, il semble s'être installé un antagonisme ancien entre « gouvernement » et « gestion », où le premier terme aurait conservé une noblesse et une hauteur de vues que le second aurait perdues.

Dans le cadre des entreprises, le terme de « gestion » a aussi perdu beaucoup de terrain. Très tôt, on lui préfère celui « d'administration » qui conserve des connotations proches de l'action du Prince et ou de la puissance publique : Fayol écrit un « traité d'administration ». Mais le coup le plus rude est venu du monde anglo saxon où la racine latine de gestion a quasiment disparu (en dehors de *gestate* qui signifie porter un enfant) et qui impose dans les années 60, la notion, pourtant sans étymologie claire, de « management ».

On aurait pu en rester là. Après tout, en tant que discipline académique, les sciences de gestion peuvent redéfinir la notion de gestion et lui donner la construction axiomatique qui leur semble appropriée. C'était néanmoins conserver, dans la culture commune, un halo de significations plutôt

¹ Revue Entreprises et Histoire 2016/2 (n° 83)

péjoratives et accepter de nourrir des clichés dont l'effet est la minoration intellectuelle et politique des activités de gestion. Or depuis, un demi-siècle, la recherche contemporaine en Gestion ne fait que confirmer le caractère constitutif des actes de gestion dans la civilisation moderne, et la nécessité d'opérer un renversement épistémologique, en plaçant ces actes au cœur de l'activité humaine en tant qu'elle est inéluctablement action collective.

Ce combat pouvait être mené avec les moyens habituels de la discipline. Mais la découverte surprenante du texte du testament d'Auguste – *les Res Gestae* – nous a imposé une tout autre hypothèse : la conception la plus contemporaine des actes de gestion aurait-elle un lignage aussi ancien que magnifique ? Ne faudrait-il pas trouver dans sa genèse antique l'explication de la centralité de la notion de gestion ? Car celle-ci serait précisément née, au moment clé où se constitue à Rome notre langage de l'action et du pouvoir, à la fois rationalisateurs et responsables. Ou à l'inverse, ne faut-il pas penser que sa trivialité actuelle vient de de l'oubli radical de ses racines et de ce que fut son moment constitutif ?

Mais ce n'était là que des hypothèses. Et il arrive bien souvent qu'une discipline scientifique constate qu'elle n'a pas dans son arsenal habituel les outils nécessaires à l'exploration de ses propres questions. Mais pourquoi un historien de la Rome antique s'intéresserait-il à cette question ? D'autant que le testament d'Auguste est l'une des inscriptions les plus connues et les plus étudiées ?

Une rencontre a rendu possible un programme de recherche totalement improbable. Pascal Arnaud, grand spécialiste de Rome, a été intéressé par notre hypothèse que les *Res Gestae* pourraient marquer la formation d'une doctrine nouvelle de l'action. Une doctrine qu'Auguste aurait cherché à populariser tout en s'en réclamant ? Mais, pour aller plus loin, il fallait d'abord une recension complète de ce que les historiens avaient dit sur le sujet. Convaincus de l'intérêt de cette démarche, nous avons obtenu le soutien de deux Chaires de MinesParistech², ce qui a permis le financement d'un post-doc, que nous avons codirigé par Pascal Arnaud. Il fut d'abord destiné à faire cet état des lieux et à juger de l'intérêt de la problématique, selon la double perspective de l'histoire antique et des sciences de gestion.

Moira Créte, spécialiste de la Rome antique et dont la thèse avait beaucoup mobilisé l'étude d'inscriptions romaines, accepta de réaliser cette première exploration. Sa conclusion fut déterminante pour la suite de la recherche. Elle montrait que la question était un point aveugle des études des *Res Gestae*, et plus généralement de l'analyse des théories romaines du pouvoir et de l'action. Ce constat était d'autant plus inattendu que les premières enquêtes de Moira Créte confirmaient l'emploi croissant, puis massif, de *gerere* sur trois siècles.

Sur ces bases, Moira Créte a pu bénéficier, au sein de MinesParistech, et toujours sous une double direction disciplinaire, d'un post-doc, à temps plein, sur dix-huit mois. L'article qui suit donne les premiers résultats de ces travaux. Des études plus précises devraient suivre cette première publication.

Chacun pourra juger, du point de vue de sa discipline, de la portée de ces découvertes. Pour les sciences de Gestion, c'est évidemment un apport majeur pour comprendre l'histoire des catégories théoriques de l'action collective en Occident. C'est aussi une ressource précieuse pour les débats contemporains sur la mission d'un chef d'entreprise. C'est en tout cas un pan entier de la culture commune qui avait été enseveli sous la couche épaisse des doctrines modernes de l'action et du gouvernement.

² La Chaire Théorie et méthodes de la conception innovante (TMCI) ; la chaire Théorie de l'entreprise. Nouvelles gouvernances et solidarités (TEGC).